

Juin 2023

Administration d'une dose de vaccin conjugué contre le méningocoque de sérogroupe A, C, W et Y en 3^e année du secondaire

Questions et réponses à l'intention des intervenants



ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

msss.gouv.qc.ca, section Publications

Dépôt légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN: 978-2-550-95044-8 (version PDF)

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

Introduction

À compter du 1^{er} septembre 2023, une dose de rappel de vaccin conjugué contre le méningocoque des sérogroupes A, C, W et Y (vaccin Men-C-ACWY) sera offerte aux adolescents en 3^e année du secondaire. Ce vaccin remplace le vaccin conjugué contre le méningocoque de séro groupe C (Men-C-C) qui était administré depuis l'année scolaire 2013-2014 conformément à [l'avis du Comité sur l'immunisation du Québec \(CIQ\)](#).

En complément de la section [« Men-C-ACWY : vaccin conjugué quadrivalent contre le méningocoque »](#) du [Protocole d'immunisation du Québec](#) (PIQ), ce document vise à guider les intervenants.

Le PIQ demeure la référence en matière de vaccination au Québec. Le PIQ peut être consulté en ligne sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Vaccin utilisé

1. Pourquoi utiliser un vaccin quadrivalent contre le méningocoque pour la dose en 3^e année du secondaire?

En vue d'éviter la survenue d'infections invasives et d'éclosions causées par ces sérogroupes, le CIQ a recommandé l'utilisation du vaccin quadrivalent pour la dose en 3^e année du secondaire. Les autres provinces canadiennes utilisent déjà ce vaccin pour l'immunisation des adolescents.

Situations particulières

2. Doit-on administrer une dose de vaccin Men-C-ACWY à un jeune en 3^e année du secondaire qui a reçu une dose de vaccin Men-C-C dans les années précédentes?

Oui. Il est indiqué d'administrer la dose de vaccin Men-C-ACWY en 3^e année du secondaire à partir de l'année scolaire 2023-2024 à un jeune qui a reçu une dose de vaccin Men-C-C à l'âge de 10 ans ou plus, en respectant un intervalle de 4 semaines.

3. Qu'en est-il des jeunes qui seront en 4^e et en 5^e année du secondaire durant l'année scolaire 2023-2024?

Les jeunes ayant fait leur 3^e année du secondaire avant l'année scolaire 2023-2024 et ayant déjà reçu une dose de vaccin Men-C-C n'auront pas besoin de recevoir une dose de vaccin Men-C-ACWY à l'école.

4. Est-ce que les jeunes âgés de 14 ou 15 ans qui ne seront pas inscrits en septembre 2023 dans une classe ordinaire de 3^e année du secondaire pourront recevoir la dose de vaccin Men-C-ACWY?

Oui. Ces élèves seront considérés en fonction de leur âge, qui équivaudra à celui des jeunes de la 3^e année du secondaire. Ainsi, la cohorte visée en 2023-2024 sera celle des jeunes nés entre le 1^{er} octobre 2008 et le 30 septembre 2009.

5. Est-ce qu'un jeune pourrait demander le vaccin Men-C-C au lieu du vaccin Men-C-ACWY et le recevoir gratuitement?

Oui. Un jeune ciblé par la vaccination qui préférerait recevoir le vaccin Men-C-C pourrait le recevoir gratuitement selon la procédure mise en place par l'établissement.

6. Est-ce qu'on prévoit des activités pour vacciner les jeunes qui ne fréquentent plus l'école?

Non. L'administration de la dose de rappel de vaccin Men-C-ACWY se fera uniquement en milieu scolaire aux jeunes en 3^e année du secondaire.

